

BONHOMME BÂTIMENTS INDUSTRIELS INNOVE

Depuis 1980, Bonhomme Bâtiments Industriels conçoit et construit des bâtiments à usage industriel, tertiaire ou agricole mais aussi des bâtiments à usage d'habitation. Cette entreprise se diversifie aujourd'hui dans la production d'ombrières de parking.



Cette entreprise montélienne, dirigée par Christophe Bonhomme, intervient pour la construction de bâtiments à structure métallique : fabrication et montage d'ossatures métalliques, pose de couverture et de bardage, serrurerie, etc.

Christophe Bonhomme a succédé à son père, Maurice Bonhomme, qui a créé en 1963 une entreprise de réparation d'automobiles et de matériel agricole puis développé une activité annexe de construction métallique.

Aujourd'hui, Bonhomme Bâtiments Industriels compte 71 salariés pour un chiffre d'affaires annuel de plus de 11 millions d'euros. C'est une entreprise qui innove techniquement et s'applique à anticiper les besoins de ses clients. Résultat : un meilleur niveau de prestation et des coûts de production moindres.

C'est aussi une entreprise soucieuse du développement durable : ses bâtiments abritent depuis juillet 2011 une centrale photovoltaïque qui produit 240 000 kWh/an.

Souhaitant assurer la pérennité de son entreprise soumise à la santé du secteur du BTP, Bonhomme Bâtiments Industriels a imaginé le développement d'ombrières de parking, produites sur son site de Montélier, dans de nouveaux ateliers.

Ces ombrières permettent d'optimiser les surfaces de stationnement en apportant du confort aux usagers.



C'est aussi un moyen de repenser le stationnement et les déplacements. Conçue pour recevoir une couverture photovoltaïque et être équipée de bornes de recharge pour véhicules électriques, la gamme d'ombrières répond à de nouveaux enjeux environnementaux. Dernière corde à l'arc du pôle bâtiment des

entreprises Bonhomme : l'offre d'une solution globale aux collectivités locales comme au secteur privé pour rendre leurs bâtiments accessibles aux personnes en situation de handicap. Un marché porteur sachant que, d'ici 20 ans, 16% de la population française aura un problème de déplacement !